**Mise en place d’une Stratégie d’Efficacité Energétique en Mauritanie**

**Contexte**

**La Mauritanie est un pays aride d'Afrique de l'Ouest, avec un ensemble complexe de défis de développement.** Sa population de 3,98 millions d'habitants (2018) a augmenté de 2,8% par an depuis 2000. Le nomadisme, autrefois répandu, est en train de disparaître, la moitié de la population du pays étant constituée d'anciens nomades qui se sont installés au cours des dernières décennies. La part urbaine de la population (51% en 2018) augmente rapidement et la Mauritanie a désormais le deuxième taux d'urbanisation le plus rapide d'Afrique. La capitale, Nouakchott, compte 1 155 000 habitants (57 % de la population urbaine). Les zones rurales représentent 49 pour cent de la population et sont composées pour la plupart d'établissements récents (plus de 8 100 à ce jour) qui sont peu peuplés (60 pour cent des établissements ruraux comptent moins de 150 personnes).

**Pour relever ces défis, le Gouvernement a adopté la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée** (Stratégie de Croissance Accélérée et de Partage de la Prospérité, SCAPP), qui comprend pour le secteur de l'énergie un agenda d'électrification ambitieux et pour atteindre l'accès universel en milieu urbain et un taux d'accès de 50 pour cent en milieu rural d'ici 2030.

**La stratégie d'électrification en Mauritanie est ancrée dans la SCAPP** avec un objectif ambitieux d'atteindre l'accès universel dans les zones urbaines et un taux d'accès de 50 pour cent dans les zones rurales d'ici 2030. En outre, une note sectorielle préparée par le ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines (MPEM) décrit quatre domaines d'intervention dans le secteur de l'énergie, notamment : (i) le développement de nouvelles capacités de production à partir des ressources nationales, principalement le gaz naturel ; (ii) l'extension du réseau de transport et l'interconnexion avec les pays voisins ; (iii) augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique et (iv) mettre en œuvre des solutions hors réseau dans les zones rurales reculées.

**La Direction Générale de l’Electricité et des Energies Renouvelables (DGENER) du Ministère du Pétrole, des Mines et de l’Energie sera prochainement crée, et institutionalisera l’efficacité energétique en Mauritanie.** Cette Direction Générale sera chargé entre autres de prendre toutes les mesures destinées à inciter les usagers du secteur à changer leur manière d’utiliser ou de consommer de l’énergie.

**Le Service de la Maitrise de l’Energie sera notamment chargée d’élaborer une politique globale d’efficacité énergétique au service du développement.** En plus, elle sera aussi chargée de tenir une comptabilité énergétique et d’établir des bilans énergétiques, de préparer et assurer le suivi des campagnes d’information et de sensibilisation aux impératifs d’économie d’énergie, ainsi que de diffuser les techniques d’économie d’énergie, coordonner les programmes sectoriels d’efficacité énergétique, et élaborer et suivre l’application des mesures institutionnelles liées à la maitrise de l’énergie.

**Objet de la Mission**

Le Consultant développera une Stratégie d’Efficacité Energétique à horizon 2040 pour la Mauritanie. Cette stratégie visera à Le PNAP visera à soutenir la mise en place de la future Direction Générale de l’Electricité et des Energies Renouvelables (DGENER), notamment sa Direction des Energies Renouvelables et de la Maitrise de l’Energie.

**Tâche 1 : Benchmark des Stratégies et Programmes d’Efficacité Energétique à l’International**

Le Consultant retiendra les cinq pays suivants dans le cadre de l’exercice de benchmarking international : France, Allemagne, Turquie, Tunisie, et Maroc.

Le Consultant analysera plusieurs secteurs, notamment l’électricité, le bâtiment, le transport, l’industrie, et l’agriculture et la pêche.

Le Consultant analysera les éléments suivants en matière d’efficacité energétique (EE).

* Programmation de mise en œuvre (programme et date, durée, couverture sectorielle, objectifs global et sectoriels
* Elaboration et suivi des programmes EE : Planification stratégique et élaboration des politiques EE, mise en œuvre des mesures EE, contrôle et suivi de l’application des mesures
* Agences en charge des politiques EE : entitités, date de création, statuts, tutelle ministérielle, principales missions,
* Rôle des agences EE : définition des programmes EE, conseil et études pour les gouvernements, normalisation et certification, sensibilisation et information, formation, audit énergétique, financement de projets, élaboration et suivi des programmes R&D, contrôle de la mise en œuvre, mesures et suivi de la consommation énergétique
* Enseignements clés du benchmark international en matière de programmation EE : Modèle de réglementation et de programmation de l’EE, Couverture sectorielle des programmes EE, Coordination des programmes EE, Contrôle et mise en œuvre, Sensibilisation et communication, Formation, Coopération et partenariats

**Tâche 2 : Etat des lieux des Programmes d’Efficacité Energétiques en Mauritanie**

***2.1 Etat des lieux de la consommation globale en Mauritanie***

Le Consultant analysera l’état des lieux de la consommation d’énergie finale en Mauritanie, à savoir la consommation d’énergie primaire (hors biomasse, et avec biomasse). Elle comprendra l’électricité (éolienne, hydroélectrique, solaire, importée), le gaz naturel, le charbon, les produits pétroliers importés raffinés, et le pétrole brut.

L’estimation de la consommation de biomasse (bois énergie) sera effectuée avec deux approches : une approche tendancielle, et une approche d’extrapolation de consommation rurale (en millions de tonnes équivalent pétrole, ou Mtep).

Le Consultant analysera l’évolution de la consommation en énergie primaire depuis 2010, et la comparera avec son niveau de développement et son niveau de création de richesse (consommation énergétique par habitant rapporté au PIB/hab).

Le Consultant analysera l’intensité énergétique primaire, à savoir la consommation en énergie primaire rapportée au PIB (kep/k$ PIB).

Le Consultant accordera une importance particulière au secteur de l’électricité, en estimant la part de la consommation primaire (hors biomasse) dans la production électrique depuis 2010. Il estimera le passage de la production d’électricité à la consommation finale d’électricité, à savoir les pertes de transformation, de transport et distribution, et de fonctionnement des centrales électriques.

***2.2 Etat des lieux de la consommation par secteur***

Le Consultant établira un état des lieux sectoriel, en particulier sur le transport, l’industrie, le résidentiel, le tertiaire, et l’agriculture. Il établira la consommation finale pour chacun de ces secteurs ainsi que l’intensité énergétique.

Le Consultant analysera l’état des lieux des programmes EE existants en Mauritanie, avec une emphase particulière sur les dimensions suivantes :

* Institutionnel
	+ Définition de programmes EE
	+ Programmation et mise en œuvre
	+ Coordination
	+ Contrôle et mise en oeuvre
* Réglementation dans les divers secteurs
* Fiscalité
* Financement
* Formation
* Sensibilisation et communication
* Tarification

**Tâche 3 : Stratégie Nationale d’Efficacité Energétique à horizon 2040**

Le Consultant développera une stratégie complète, incluant (i) l’ambition et les objectifs fondamentaux, (ii) les axes et les mesures par secteur, (iii) les impacts économiques, sociaux, et environnementaux, (iv) les budgets et ressources, et (v) le plan de mise en œuvre.

Ambition et objectifs de la stratégie

Le Consultant déclinera une ambition nationale portée par des objectifs et des fondements.

Axes et Mesures de la stratégie

Le Consultant déclinera ces objectifs et fondements en axes stratégiques et mesures sectorielles.

Impacts de la stratégie

Le Consultant examinera les impacts de la stratégie en matière de retombées positives aussi bien économiques, environnementaux que sociaux.

En matière économique, le Consultant examinera les points de base de croissance annuelle du PIB entre 2025 et 2040, la réduction de la facture énergétique (en millions USD et en pourcentage de la facture), et le marché potentiel pour la création de la filière de l’efficacité énergétique.

En matière environnemental, le Consultant estimera les émissions évitées entre 2025 et 2040 (en millions de tonnes CO2), ainsi que l’augmentation du confort, de la qualité de vie et de la santé de la population mauritanienne.

En matière social, le Consultant estimera les emplois directs et indirects, ainsi que l’augmentation du pouvoir d’achat en pourcentage pour les ménages mauritaniens à horizon 2040.

Budgets et Ressources de la stratégie

Le Consultant identifiera le budget total de la mise en œuvre de la stratégie nationale. Elle sera ventilée par année. Ce budget séparera le budget de l’Etat, les lignes de financements dédiées, ainsi que les la fiscalité spécifique représentant un manque à gagner pour les finances publiques.

Le Consultant développera un régime d’amortissement avec identification du temps de récupération.

Le Consultant identifiera les ressources de la stratégie, à savoir l’Etat et collectivités locales, et les bailleurs internationaux et nationaux. Il identifiera aussi la contribution des citoyens par des taxes potentielles à déterminer, et par une contribution du ou des distributeur(s) d’énergie.

Le Consultant identifiera le budget de la future Agence pour l’Efficacité Energétique, de manière alignée au benchmark des budgets des agences à l’international, en pourcentage des dépenses publiques, avec une ventilation du budget (formation, R&D, information et sensibilisation, fonctionnement, co-financement des projets)

Plan de Mise en Œuvre de la stratégie

Le Consultant déclinera la mise en œuvre de la stratégie par secteur, par délai de réalisation, et par degré de priorité.

**Livrables et Calendrier**

Le consultant doit fournir les livrables suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Activités** | **Date limite** (semaines après la mission de lancement) |
| Rapport de Démarrage | 4 semaines |
| Rapport de Benchmark International (Tâche 1) | 10 semaines |
| Rapport d’Etat des Lieux (Tâche 2) | 16 semaines |
| Rapport de Stratégie Nationale (Tâche 3) | 24 semaines |
| Rapport Final | 30 semaines |

La durée prévue de l'ensemble de l'activité est de 30 semaines. La version finale de chaque livrable doit inclure une annexe décrivant sous forme matricielle les commentaires sur les projets de rapports reçus de l'équipe de contrepartie du client, la réponse du Consultant à chaque commentaire et une référence au contenu du rapport final traitant du commentaire.

**Qualifications de l’Equipe de Consultant**

Le Consultant devra mobiliser une équipe d'experts aux compétences techniques diversifiées, y compris la gestion et les opérations des entreprises/services publics dans tous les segments de la chaîne d'approvisionnement en électricité. L'équipe du Consultant doit comprendre au moins :

­ Un (1) directeur de projet, ingénieur avec au moins 15 ans d'expérience dans la stratégie et la planification du secteur de l’énergie dans les pays en développement (non-membres de l'OCDE), avec une exposition directe ou indirecte à des projets similaires

­ Un (1) expert financier avec au moins 10 ans d'expérience concernant le secteur de l’efficacité énergétique dans les pays en développement.

­ Un (1) expert en gestion technique et commerciale et les opérations des compagnies d'électricité/services publics dans tous les segments de la chaîne d'approvisionnement en électricité.

**Calendrier de Paiement**

10% à la signature du contrat

10 % à la soumission du Rapport de Démarrage

10 % à la soumission du Rapport de Benchmark International (Tâche 1)

10 % à la soumission du Rapport de l’Etat des Lieux (Tâche 2)

35 % à la soumission du Rapport de Stratégie Nationale EE (Tâche 3)

25% à la soumission du Rapport Final